



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

**Président :** Pascal PARENT

**Présents :** Lilian JURY, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Estelle BATTAGLINI, Isabelle BLANCHET-VOYET, Henri BOURGOGNON, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Elodie DIASPARRA, Dominique DRESCOT, Stéphanie GILLY, Hervé GIROUD-GARAMPON, Martine GRANOTTIER, Hubert GROUILLER, Abtissem HARIZA, Laurent LERAT, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Catherine MARC, Stéphanie PERENNOM, Pascal PEZAIRO, Guy POITEVIN, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET et Carole VINIT.

**Excusés :** Didier ANSELME, Anthony ARCHIMBAUD, Patrick BELISSANT, Marion CHABAL, Laurent DUPERRON, Charlène MATHIEU, Arsène MEYER, Christian PERRISSIN, Stéphane POUZOLS, Chrystelle RACLET, Eddy ROSIER, Jean-Marc SALZA, Bernard VELLUT.

**Assistant :** Roger AYMARD (représentant Bernard VELLUT), Serge GOURDAIN (représentant Arsène MEYER), Pierre BERTHAUD, Wilfried BIEN, Méline COQUET, Richard DEFAY.

### 1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Point Licences 2024/2025 et début de campagne 2025/2026.

Richard DEFAY informe que la ligue compte 62 248 licences délivrées contre 87 318 l'année dernière au 11 juillet ce qui représente 25 070 licences de différence.

Toutes les licences non traitées aujourd'hui et saisies avant le 11 juillet viendront s'ajouter à ces chiffres. Notamment :

- 2286 licences ayant-droit environ
- 16 492 licences complètes non attribuées
- 142 licences attribuées et non traitées

Cela nous ferait retomber à 6150 licences de différence, ce qui réduit un peu l'écart d'autant que les licences incomplètes viendront également corriger ce total.

Stéphanie PERENNOM et Carole VINIT font part de changements dans le traitement des licences, notamment sur le format de la photo et les nouvelles pièces demandées pour les changements de clubs de jeunes qui font perdre beaucoup de temps aux clubs.

Un point précis sera fait pour éventuellement faire remonter la problématique à la DSF.

- ✓ Retour sur les AG des districts.

Un tour de table des représentants de la ligue aux différentes AG de district est effectué.

Il ressort que toutes les AG se sont globalement bien passées.

Quelques particularités :

- les districts de Savoie et de la Loire ont repris en quasi-totalité les RG de la Ligue, ce qui est une très bonne chose.
- Thierry DELOLME informe que le District de la Loire a fait voter la modification de ses statuts pour remplacer le "commissaire aux comptes" par des "contrôleurs aux comptes" bénévoles. Il lui est rappelé que ce n'est pas ce qui est prévu dans les statuts-types des districts !



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

---

- le District de Lyon et du Rhône a adopté le carton Violet pour lutter contre les incivilités sur le modèle du district d'Alsace (interruption temporaire ou définitive de la rencontre après consultation des différents acteurs en cas d'incidents).

Resteront à la rentrée, les AG des districts de Drôme-Ardèche et de Haute-Savoie Pays de Gex.

- ✓ Retour sur l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025 et l'AG de la LAuRAFoot du 28 juin 2025.

### Assemblée Générale de la Ligue :

Pascal PARENT estime que l'Assemblée Générale de la Ligue s'est très bien passée. Le lieu était très adapté malgré un défaut de climatisation dans la salle d'Assemblée. Le traiteur était aussi d'une grande qualité et la gestion des parkings a été très bien gérée.

Quelques remarques toutefois :

- Pour les élections des représentants de la ligue aux Assemblées Fédérales, il faudra penser à inviter les candidats non-membres de l'AG de la Ligue.
- Il faudra mieux organiser la séparation entre les deux lieux où se déroulent l'apéritif et le cocktail déjeunatoire.
- Il faudra prévoir des badges pour les présents ou alors faire en sorte que ceux qui interviennent pendant l'Assemblée se présentent avant de prendre la parole.

### Assemblée Fédérale :

Peu de discussion sur les vœux présentés ou le budget FFF 25/26.

Pascal PARENT fait remarquer qu'il faudra éviter à l'avenir de regrouper un trop grand nombre de vœux à voter en même temps car cela empêche de faire valoir son point de vue correctement.

Par exemple, nous avions prévu de voter contre le vœu de la Ligue de Bretagne sur le Statut de l'Arbitrage et nous n'avons pas pu.

Hormis cela, l'Assemblée s'est globalement bien passée dans le cadre très agréable et très adapté de Clairefontaine.

A noter que le vœu présenté par la LAuRAFoot à la demande d'un club et du district de l'Ain sur le code disciplinaire (saisine du CNOSF) a été rejeté.

- ✓ Composition des commissions régionales pour la saison 2025/2026.

Pascal PARENT et Lilian JURY proposent certains ajustements dans la composition des commissions régionales pour pallier certains départs et intégrer de nouveaux candidats.

Pascal PARENT informe les membres du Conseil de Ligue de la démission de Marino FACCIOLOI de la présidence de la Commission Régionale Futsal.

Il propose de repenser totalement cette commission avec Lilian JURY et Pascal PEZAIRO, pour qu'elle soit opérationnelle à la rentrée.

- ➔ La nouvelle composition des commissions régionales ainsi que le projet de refonte de la Commission Régionale Futsal sont validés à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue. Ces commissions seront au plus vite publiées sur le site Internet de la ligue et resteront annexées au présent PV.



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

- ✓ Calendrier des manifestations de la LAuRAFoot 2025/2026 (1<sup>er</sup> semestre).

Le Président fait le point sur le calendrier des manifestations de la première partie de saison 2025/2026. Le planning est remis à chaque membre du Conseil de Ligue et leur sera également envoyé par mail.

- ✓ Projet de dénomination des espaces de Tola Vologe et de Cournon.

Pascal PARENT fait le tour des espaces de Tola Vologe et de Cournon qui pourraient être baptisés pour rendre hommage à nos anciens dirigeants de ligue.

Il reprend ensuite les dénominations des salles de l'ancien siège de Villeurbanne.

Certaines dénominations sont d'ores et déjà validées par le Conseil de Ligue de ce jour, à savoir :

### Tola Vologe :

- Salle du Bureau Plénier au 1<sup>er</sup> étage du siège : Salle Georges VERNET.
- Petite salle du 1<sup>er</sup> étage du siège : Salle Danielle GIRARD.
- SELF : Espace Jean BANSILLON.
- Nouvel espace de travail et de convivialité : Espace Bernard BARBET.

### A Cournon :

- Salle de visioconférence du Rez-de-Chaussée : Léon CHABRIER
- Salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage : Georges ROUMEC
- Réfectoire du bas : Albert THEVENIN (Président fondateur de la Ligue d'Auvergne)

Pascal PARENT rappelle les dénominations déjà appliquées :

- Auditorium Jean-Claude MILVAQUE (bâtiment de Cournon).
- Terrain n°1 : Aimé MIGNOT.
- Bâtiment Formation : salles baptisées avec des noms de fleuves de notre région.

Il resterait donc à baptiser : la salle de visioconférence du siège à Lyon, le terrain n°2, le grand terrain synthétique, le petit terrain synthétique, l'amphithéâtre de la résidence espoirs, le gymnase de la résidence espoirs, la salle située au-dessus des vestiaires du terrain Aimé MIGNOT et éventuellement le foyer de la salle de réception.

Parmi les salles baptisées à Villeurbanne, il restera à reprendre les noms de Jean-Claude DEVAUX et de Fabrice MARCHIOL. Pascal PARENT pensait nommer la salle située au-dessus des vestiaires avec l'un de ces deux noms.

Un nouveau point sera fait à la rentrée pour compléter la liste. Pascal PARENT invite tous ceux qui le souhaitent à lui faire remonter des noms à attribuer aux salles restantes.

Il faudra également prévoir une journée officielle d'inauguration avec les familles des personnalités concernées.

- ✓ Journée inter-régionales « LAuRAFoot, BFC, Méditerranée et Corse » des 23 et 24 septembre 2025 à Lyon.

Pascal PARENT fait un point sur l'organisation, les personnes concernées et sur le cahier des charges. Les chambres d'hôtel étant d'ores et déjà réservées à titre de précaution.

Il s'agit d'une manifestation importante qui va nécessiter une grande mobilisation des élus et des salariés de la ligue.



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

- ✓ Montants octroyés à la LAuRAFoot en 2025-2026 pour le FAFA.

Après le Bureau Plénier, Pascal PARENT informe la Conseil de Ligue que la saison prochaine, l'enveloppe FAFA équipement sera de 832 300 euros et celle du FAFA Transport de 103 200 euros. L'enveloppe globale est donc supérieure à celle de l'année dernière. Il conviendra de régulariser notre schéma territorial ligue-districts avant le 19 septembre.

### 2. Approbation des Procès-Verbaux.

- ✓ Réunion du Conseil de Ligue du 17 mai 2025.

Hervé GIROUD-GARAMPON demande à ce que soit ajouté le détail du vote pour les fusions absorptions inter-districts entre l'Isère et le Rhône.

- ✓ Réunion des Bureaux Pléniers du 26 mai, du 10 juin, du 30 juin et du 8 juillet 2025.

➔ **Les PV du Conseil de Ligue du 17 mai 2025, des réunions du Bureau Plénier des 26 mai et 10 juin 2025 sont approuvés à l'unanimité, avec l'ajout demandé par Hervé GIROUD GARAMPON vu ci-avant.**

Les autres CR seront approuvés ultérieurement.

### 3. Compétitions.

- ✓ Calendrier sportif de la saison 2025/2026 adopté par le Bureau Plénier du 30 juin 2025.

Richard DEFAY informe que le calendrier sportif de la saison 2025/2026, approuvé par le Bureau Plénier du 30 juin 2025, a été mis en ligne sur le site internet de la Ligue.

- ✓ Validation des poules des championnats régionaux 25/26.

Suite à la réunion de travail organisée la veille avec les représentants de chaque District, Lilian JURY et Pascal PEZAIRE présentent le projet de composition des poules des différents championnats régionaux pour la saison 2025/2026.

Jean-François VALLET réitère la demande du club l'AS CHAVANAY d'intégrer la Poule A du championnat Senior R1. Il appuie cette demande car dans la poule B, il y a 4 clubs de la Drôme-Ardèche et cela lui semble beaucoup.

Il lui est alors rappelé que la répartition des poules est faite de la manière la plus juste et la plus logique possible, en se basant principalement sur un critère géographique.

Le Conseil de Ligue ne donne pas une suite favorable à sa demande.

Suite à une remarque de Catherine MARC, l'AS DOMERAT est remplacé en U18 R2 F par le GROUPEMENT FEMININ BASSIN MONTLUCONNAIS (dont l'AS DOMERAT fait partie).

➔ **Le Conseil de Ligue valide les poules des championnats régionaux pour la saison 2025/2026. Ces poules seront immédiatement publiées sur le site internet de la ligue avec les précisions habituelles (par exemple, possibilité d'inversion si 2 clubs se mettent d'accord, etc...).**



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

- ✓ Point sur la Coupe de France 2025/2026.

Coupe de France : 913 engagés cette saison (contre 907 la saison dernière). Nous avons rattrapé le retard pris fin mai, notamment grâce à l'aide des districts qui ont relancé les clubs, surtout l'Isère, le Puy de Dôme et l'Allier. Pierre LONGERE tient à les en remercier.

Pierre LONGERE a demandé aux Districts de leur envoyer la liste des rencontres à éviter pour la semaine prochaine au plus tard.

Nous sommes en train de faire les vérifications nécessaires afin de préparer les tirages au sort des deux premiers tours qui seront effectués les 22 et 23 juillet à Cournon par la Commission des Coupes.

Coupe de France Féminine : 93 clubs engagés à ce jour (contre 131 clubs l'an dernier).

Coupe Gambardella Crédit Agricole : 329 clubs engagés à ce jour (contre 360 l'an dernier).

Coupe Nationale Futsal : 27 clubs engagés à ce jour (contre environ 45 l'an dernier).

Coupe Nike Féminine U18 : 28 clubs engagés à ce jour (première année de mise en place).

- ✓ Informations sur les Coupes Nationales Futsal senior féminine et U18 G.

Pascal PEZAIRO rappelle que nous allons attaquer la 3<sup>ème</sup> saison de ces 2 compétitions. La 1<sup>ère</sup> année, nous avions organisé des compétitions qui intégrait des équipes de ligue. Cette année nous avons opté pour l'option qui consistait à intégrer des clubs issus uniquement des compétitions de district.

Pour cette saison, les districts vont recevoir un mail pour qu'ils nous fassent savoir s'ils intègrent dans leurs propres compétitions les équipes qui évoluent en ligue ou non. En fonction des retours (que l'on espère rapides), une compétition spécifique pour les équipes de ligue non intégrées par leur district pourrait être organisée.

Dates :

- 8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe seniors féminine Futsal : 7 ou 8 mars 2026
- 8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe U18 G Futsal : 14 ou 15 mars 2026

La FFF a donné la date limite du 14 février pour lui faire remonter les qualifiés régionaux qui participeront aux 8èmes de finale organisées par la Fédération. Un délai supplémentaire sera sollicité car nous aimeraisons pouvoir envoyer les qualifiées féminines le 21 février et les qualifiés U18 G le 28 février (dates qui nous arrangerait au vu de notre calendrier sportif).

Pour les dates de la phase régionale, nous verrons donc en fonction de la réponse de la FFF (le mail partira dès mardi).

- ✓ Informations sur les championnats nationaux futsal senior féminine et U19 G.

Pascal PEZAIRO informe qu'en septembre 2026, débutera une compétition nationale U19 G futsal et une compétition nationale senior féminine futsal. Ainsi, dans un an, nous aurons à désigner des accédants régionaux.

Il va donc falloir proposer une compétition régionale parallèle aux coupes vues ci-avant, que l'on va devoir créer. Il y aura 4 dates avec au moins 8 équipes.

Pascal PEZAIRO s'est rapproché du District de Lyon et du Rhône pour s'inspirer de ce qu'ils ont déjà mis en place en U18 G Futsal. On se rapprochera également des districts au mois de septembre une fois que nous aurons déterminé le cahier des charges (format, calendrier,...).



## CONSEIL DE LIGUE

Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30

### 4. Technique.

- ✓ Les labels – suspension et retraits.

Pascal PARENT s'étonne qu'il y ait seulement 6 districts sur 11 qui aient signalé des incidents sur leurs compétitions jeunes, féminines ou Futsal.

Nous avons fait une relance car même si c'est une bonne nouvelle, cela paraît curieux et nous devons être sûrs de nous afin de prendre les décisions les plus justes possibles.

Le cas des suspensions et retraits de Label sera donc étudié à la rentrée avec la volonté d'une plus grande souplesse dans les sanctions dans la mesure où le processus de labellisation va complètement changer la saison prochaine.

### 5. Plan d'engagement LAuRAFoot.

- ✓ Plan mixité.

Nicole CONSTANCIAS présente le plan de mixité pour la saison prochaine.

### > Enjeux, stratégie

Dans le cadre du plan fédéral « 500 000 licenciées » et d'une approche globale de développement de la mixité (dans la pratique, l'arbitrage, l'encadrement technique, les équipes dirigeantes), notre ambition est de :

- ✓ relancer la dynamique et la promotion de la mixité à l'échelle de notre territoire
- ✓ favoriser l'implication et la place des femmes dans la vie de nos clubs et de nos instances.





# CONSEIL DE LIGUE

## Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30

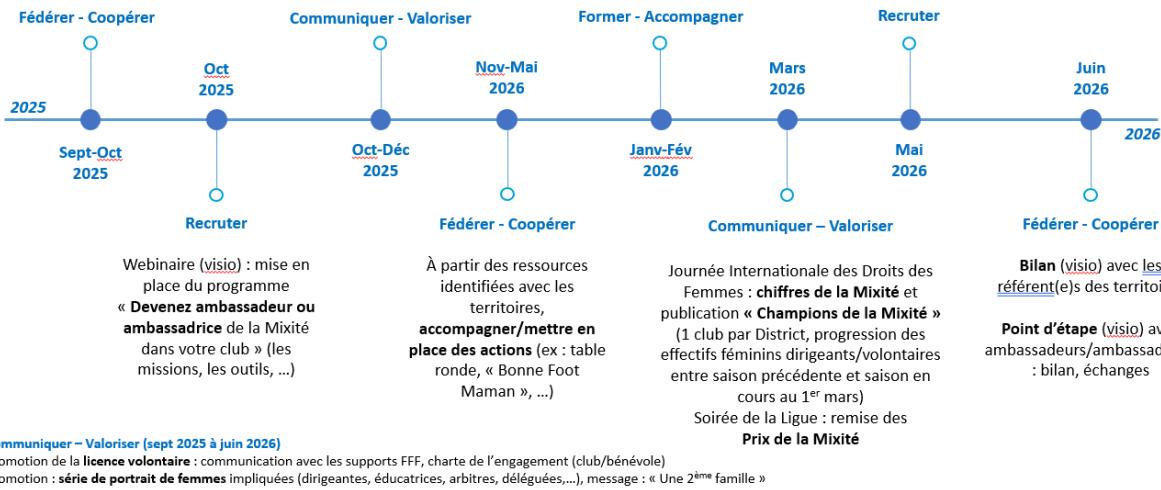
### > Plan d'actions

Identifier les référent(e)s sur les territoires  
Identifier les différentes actions proposées sur les territoires (Districts et clubs) : échanges en visio avec les référent(e)s

Lancement régional « Toutes Foot »

Proposition de sessions du programme « Tout Terrain » : format e-learning : protéger les licenciées et licenciés, découvrir l'environnement du football, ... et/ou distanciel, présentiel : méthodologie du projet

Animation en direction des non-licenciées à l'occasion de la finale régionale U13 Pitch



#### ● Communiquer – Valoriser (sept 2025 à juin 2026)

Promotion de la licence volontaire : communication avec les supports FFF, charte de l'engagement (club/bénévole)  
Promotion : série de portrait de femmes impliquées (dirigeantes, éducatrices, arbitres, déléguées,...), message : « Une 2<sup>ème</sup> famille »



## 6. Point Juridique.

- ✓ Dérogations U16F et U17F – Article 73 des RG FFF.

Les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior dans les compétitions de District, dans la limite du nombre de joueuses U16 F et U17 F pouvant figurer sur la feuille de match, comme défini ci-après :

- District de l'Ain : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District de l'Allier : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District du Cantal : 1 U16 F et 3 U17 F.
- District Drôme-Ardèche : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Haute-Loire : 2 U16 F et 2 U17 F.
- District de Haute-Savoie et du Pays de Gex : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de l'Isère : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Loire : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Lyon et du Rhône : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District du Puy de Dôme : 1 U16 F et 3 U17 F.
- District de Savoie : 3 U16 F et 3 U17 F.

- ✓ Evocation U.S. SEMNOZ VIEUGY

Pris connaissance de la demande d'évocation formulée le 03 juillet 2025 par l'U.S. SEMNOZ VIEUGY auprès du Conseil de Ligue de la LAuRAFoot contre la décision de sa commission sportive en date du 02 juillet 2025 de rétrograder leur équipe seniors en Championnat Départemental 1 ; que cette demande fait suite à la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 30 juin 2025 ayant décidé d'infliger les décisions prises par les commissions régionales du Statut des Educateurs et d'Appel en estimant que l'absence de l'éducateur de leur équipe évoluant en Seniors R3 était justifiée ;



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

Considérant que la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux a ainsi :

- annulé le retrait de neuf points fermes infligé au classement de l'équipe évoluant en championnat R3,
- annulé l'amende de 450 euros infligée au club,
- laissé à la Ligue le soin d'analyser la prise en charge des frais de déplacement engagés par le club dans le cadre de ce litige ;

Considérant cependant que l'ajout des neufs points au classement de l'équipe R3 de l'U.S. SEMNOZ VIEUGY, n'empêche pas sa relégation en championnat Départemental 1 ; que le club demande donc au Conseil de Ligue de faire évocation de la décision de la Commission Sportive et d'accorder le maintien de son équipe seniors en championnat R3, en listant plusieurs arguments portés à la connaissance des membres du Conseil de Ligue en séance ; que le club demande également le remboursement des frais engagés dans le cadre du litige comme préconisé par la CFRC ;

La demande de l'U.S. SEMNOZ VIEUGY a été soumise à évocation du Conseil de Ligue conformément à l'article 198 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 13 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot ;

**Le Conseil de Ligue, après examen de la demande et regrettant vivement que la Ligue n'ait pas été entendue par la CFRC dans le cadre de l'examen de cet appel, décide à l'unanimité :**

- de rejeter la demande de l'U.S. SEMNOZ VIEUGY de maintenir son équipe en championnat Régional 3 et donc de confirmer la rétrogradation de ladite équipe en championnat départemental ;
- de rembourser au club les 90 euros de frais d'appel (auprès de la commission régionale d'appel), en plus des 450 euros d'amende ;
- de ne pas donner suite à la préconisation fédérale de rembourser les frais engagés dans le cadre du présent litige, hormis les frais d'appel comme vu ci-dessus ;

Denis ALLARD et Isabelle BLANCHET VOYET n'ont pris part ni aux délibérations ni à la décision.

**La présente décision est insusceptible de recours.**

- ✓ Contrôle Honorabilité (nouveaux dossiers).

Après étude des nouveaux dossiers, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité les retraits de toutes les licences et l'interdiction de prise de licence aux personnes qui ont été signalées à la LAuRAFoot.

Les décisions de retrait de licences seront annexées au compte-rendu de cette réunion et disponibles auprès de la direction, leur publication n'étant pas possible pour cause de confidentialité.

### 7. Questions et/ou points divers.

- ✓ Pierre LONGERE – information concernant les nominations de nouveaux délégués nationaux : MM. J. LOPES et Y. DUTCKOWSKI sont nommés délégués nationaux à compter de la nouvelle saison. Le Conseil de Ligue les félicite.

- ✓ CRA (Eddy ROSIER) :

- Projet de modification du RI pour la saison 2025/2026 portant principalement sur des évolutions en matière d'évaluation des arbitres.



## CONSEIL DE LIGUE

Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30

### Modalités d'évaluation et de formation continue des arbitres de Ligue

-Mise en place de l'observateur référent par poule d'observation : en cas d'égalité, son classement sera déterminant. Concernant les candidats ligue, le niveau (couleur) attribué par l'observateur référent sera déterminant.

-Mise en place des évaluations des arbitres centraux officiant en tant qu'arbitre assistant sur les compétitions LAURAFOOT et FFF (N3, N2, CDF).

-Mise en place des évaluations des arbitres assistants de district officiant sur les compétitions de la LAURAFOOT.  
*Pour les 2 points précédents, création d'un formulaire d'évaluation unique à compléter par l'observateur central et /ou spécifique désigné sur la rencontre*

-Mise en place d'une évaluation video sur la catégorie des arbitres centraux R1 non promotionnels sur les compétitions LAURAFOOT R1.

-Mise à jour des bonus AG, Formation et Lois du jeu (révision des modalités d'évaluation des aptitudes théoriques : questionnaire aux AG de rentrée – note minimale 12/20)

### Mise à jour tests physiques (voir ci-dessous)

Arbitres Masculins				
	Vitesse	TAISA		
<b>CENTRAUX</b>	2x40m	Course/ Récupération	Distance	Nombre répétition
R1P R2P R3P	6"2	<b>SDS</b>		
R1	-	15"/20"	75 m	30
R2 / JA de Ligue Candidat JAL	-	15"/20"	70 m	30
R3 / Candidat R3	-	15"/20"	67 m	30
<b>ASSISTANTS</b>		Course/ Récupération	Distance	Nombre répétition
AAR1P	Tests ci-dessous			
AAR1 AAR2	Tests ci-dessous			
AAR3 Candidat AAR3	-	15"/20"	67 m	30
Arbitres Féminines				
	Vitesse	TAISA		
<b>CENTRALES</b>	2x40m	Course/ Récupération	Distance	Nombre répétition
Promo (Filière Masculine)	6"4	<b>SDS</b>		
Promotionnelles (Filière Féminine et JAF)	6"6	<b>SDS</b>		
R1	-	17"/22"	72 m	30
R2 / JA de Ligue Candidat JAL	-	17"/22"	68 m	30
R3 / Candidate R3	-	17"/22"	65 m	30
Compétitions Féminines		17"/22"	60 m	30
<b>ASSISTANTES</b>		Course/ Récupération	Distance	Nombre répétition
AAR1 AAR2	6"7	17"/22"	68 m	30
AAR3 Candidate AAR3	-	17"/22"	65 m	30



## CONSEIL DE LIGUE

**Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30**

---

**Pour les arbitres promotionnels du groupe formation FFF, ils devront valider le nouveau Test SDS suivant le document préparation physique et les performances du RI CFA 2024/2025 : <https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/2024/07/Prepa-physique-Tests-Physiques-Arbitres-Groupe-FFF-Centraux-Femmes-et-Hommes-Vendredi-6-Septembre.pdf>**

**Test physique pour les arbitres assistants composé des trois épreuves suivantes :**

-le Test 1 : CODA (capacité à sprinter et changer de direction).

-le Test 2 : Capacité de vitesse en sprints, étant précisé que ces sprints pourront être organisés sur une surface synthétique.

-le Test 3 : ARIET (test de fractionné pour l'endurance des arbitres assistants)

*L'intervalle entre la fin du test 1 et le début du test 2 est compris entre 2 et 4 minutes.*

*L'intervalle entre la fin du test 2 et le début du test 3 est compris entre 6 et 8 minutes.*

	<b>Espoirs FFF</b>	<b>AAR1</b>	<b>AAR2</b>
<b>CODA</b>	<b>10.1 “</b>	<b>10.2”</b>	<b>10.4 “</b>
<b>VITESSE 2X30m</b>	<b>4.8”</b>	<b>4.8”</b>	<b>4.9 ”</b>
<b>ARIET</b>	<b>16.2/ 1470 mètres</b>	<b>14.5-3/ 1080 mètres</b>	<b>14.5-3/ 1080 mètres</b>

➔ La modification du Règlement Intérieur de la CRA est validée par le Conseil de Ligue.

- Nominations arbitres et observateurs de ligue.



## CONSEIL DE LIGUE

Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30

ARBITRE DE LIGUE FEMININE	
CELLIER DEVAUX Charlotte	1
CHATELARD Claudie	69
QUETIN Mikaela	63

ARBITRES DE LIGUE R3	
BARTHELEMY Lucas	43
CHAMMY Badr	73
GIRMA Clément	69
HAVARD Clément	26/07
LAMYB Yassine	69
PAGES Mathieu	43
VATRY Anthony	74
ZIADA Makram	43

ARBITRE ASSISTANT DE LIGUE R3	
GULER Necati	01

JEUNES ARBITRES DE LIGUE	
BELLAKHDAR Selim	42
BERTHET Elphie	69
BOUACHMIR Younes	43
CURNIER Clément	69
GOURC Clément	63
GUTMANN Raphael	74
LATHUILLIERE Enzo	69
MONACI Benjamin	74
POINTET Hugo	73
REVIGLIONO Flavio	38
ROY Mattéo	1
VERGNOL Harry	63
VIOUGEAS Tom	26

ARBITRES FUTSAL R2	
DE BONNEFOY Céline	69
MADI BACAR Dhoul Kemal	42

OBSERVATEURS		
AGULLO	Christophe	42
MERLIN	Stephane	26/07
LAMBERT	Guillaume	03
CHABAUD	Laurent	69
GAUDARD	Laurent	42
LABOURET	André	03
BRAISAZ	Julien	69

→ La nomination des nouveaux arbitres et observateurs de Ligue est validée par le Conseil de Ligue.

- Attribution des bons de formation ligue pour les stagiaires arbitres féminines afin de favoriser leur recrutement :

La saison dernière, deux bons de formation étaient attribués en sus des deux bons FFF pour une formation à 120€. La formation étant passée à 140€, il y a désormais trois bons de formation FFF. Il serait donc intéressant de reconduire ces 2 bons supplémentaires ou de s'aligner à trois bons au niveau régional également.

→ Le Conseil de Ligue décide de maintenir les 2 bons de formation supplémentaires LAuRAFoot pour les FIA Féminines.



## CONSEIL DE LIGUE

Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30

✓ Thierry DELOLME :

- Blocage des licences pour les joueurs qui n'ont pas payé leur licence.

Thierry DELOLME s'étonne de la demande faite aux clubs de faire signer des reconnaissances de dette aux joueurs qui leur doivent de l'argent alors que c'est inapplicable dans les faits. « Les clubs sont démunis. Nous devons changer notre règlement. » Il souhaiterait que les clubs qui sont victimes de ce genre de joueurs confient la liste des joueurs concernés au district pour que ce dernier leur envoie un courrier afin d'obtenir le paiement de la licence. Et s'ils ne payent pas, le District informera la ligue pour bloquer les licences.

Il lui est répondu qu'il n'est pas possible de déroger au règlement actuel car aucune modification n'a été soumise sur ce point à aucune Assemblée Générale donc l'obligation d'avoir une reconnaissance de dette continuera à s'appliquer. Il est également précisé que le club peut aussi très bien empêcher les joueurs qui n'ont pas payé de jouer jusqu'à ce qu'ils paient. La demande ne semble pas entendable si par exemple le joueur a pu prendre part aux rencontres toute la saison !

- Le championnat « Critérium » du District de la Loire regroupe 76 équipes réparties sur 3 niveaux de compétition pour un effectif de l'ordre de 2000 joueurs et 150 dirigeants.

Cette compétition se joue le samedi et se compose essentiellement d'anciens seniors et de joueurs ne pouvant pas ou ne voulant pas jouer le dimanche.

Du fait d'une pratique sous forme de championnat avec classement, la F.F.F. a demandé au District de sortir cette pratique du champ du « loisir » et de la passer en licences « libres ».

Bien que ce championnat n'ait aucun lien avec le championnat senior, il est aujourd'hui considéré comme une continuité de ce dernier.

En conséquence, en cas de forfait en seniors, l'équipe Critérium devrait elle aussi être forfait alors qu'il s'agit de deux compétitions distinctes. De même, si un club est en inactivité en Senior, les Critérium sont réglementairement impactés.

Le District de la Loire demande au Conseil de Ligue du 12 juillet 2025 de différencier ces deux championnats « Senior » et « Critérium » au même titre que nos championnats séniors Féminin à 8 et Féminin à 11.

Il est apporté les réponses suivantes à Thierry DELOLME :

- Le Conseil de Ligue ne voit pas d'inconvénient à ce que le forfait général en senior n'entraîne pas celui de l'équipe évoluant en criterium à condition que le district intègre cette précision dans son règlement.
- Si on saisit une inactivité en senior, rien n'empêchera le club de pouvoir saisir des licences dans cette catégorie. En revanche, les joueurs participant au criterium pourront partir librement sans cachet mutation (article 117.b des RG de la FFF). Aucun blocage ne sera possible.
- Par ailleurs, rien n'est certain concernant la possibilité d'engager l'équipe criterium en cas de saisie d'une inactivité en catégorie senior.

Il reste donc à voir si l'engagement de l'équipe évoluant en criterium sera possible ou non sur le module compétition malgré l'inactivité. Richard DEFAY effectuera le test avec le service compétition de la Ligue et reviendra vers Thierry DELOLME dès que possible.

- - - - -

Fin de séance à 13h40.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE



## CONSEIL DE LIGUE

*Samedi 12 juillet 2025 à Lyon (Tola Vologe) à 9h30*

---

### ANNEXES :

#### Contrôle d'honorabilité

- Décisions de retraits de licence et d'interdiction de prise de licences pour des personnes signalées pour des faits de violences sexuelles ou sexistes.

Annexe confidentielle.

#### Composition des commissions régionales 2025/2026